

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Université pour Tous  
– Recours à des  
vacataires

N° D\_151\_2025 (Direction des Ressources Humaines)

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 01 décembre deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. DEYDIER, M. JEGO, M. ALBOUY, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme ADANUR représentée par M. Ertan BELEK, Mme MEUNIER représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Absent(e)s : M. DOURET, Mme LACHEMI, Mme DA FONSECA, Mme ZAIDI.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

09 décembre 2025

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

31

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° D\_77\_2023 du 3 juillet 2023 relative à la création d'une Université pour Tous ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° D\_79\_2025 du 26 juin 2025 relative au recours à des vacataires dans le cadre de l'Université Pour Tous

**Vu** l'avis émis par le Comité Social Territorial en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

**Vu** l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

**Vu** l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 2 décembre 2025 ;

**Considérant** que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires pour exécuter un acte déterminé, discontinu dans le temps et dont la rémunération est liée à cet acte ;

**Considérant** qu'il convient, pour assurer les cours dans le cadre de l'Université pour Tous, de faire appel à des intervenants rémunérés à la vacation ;

.../...

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

**Article 1 : D'APPROUVER** le recrutement d'un vacataire du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 30 juin 2026 pour intervenir dans le cadre de l'Université pour Tous et durant la période scolaire :

- 1 vacataire intervenant en Portugais

**Article 2 : DE FIXER** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 27.00 € et après service fait.

**Article 3 : D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la Commune



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

A blue ink signature of the name "James CHÉRON". The signature is fluid and cursive, with "James" on the top line and "CHÉRON" on the bottom line.

James CHÉRON